



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5122662

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 25/09/2025 14H45 C:001335 I:31587
V/REF : 603/CDE/013378
V/Email reçu le Jeudi 25/09/2025 à 14H45

SOLINTER ACTIFS 1
SIRET : 814 789 392 00028
33 avenue Pierre Mendes France
TSA 31431
75013 PARIS

V/REF.IMM. 2443
IMMEUBLE : CLEMENT JANIN
47 RUE CLEMENT JANIN
.
21000 DIJON

Dijon, le

23 Décembre 2025

Référence Marché : 132/24/R06-Lot6A-Ag§.Dijon
LOCALISATION : 47 RUE CLEMENT JANIN - DIJON - BAT B
MOTIF : INTERVENIR POUR REVISION PORTE DE HALL QUI NE SE FERME PAS
CORRECTEMENT (GONDS) - MIN102
Donneur d'ordre : M. R MARTINS BARROS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 17/10/2025 A 9H00
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
ACCES AU BATIMENT IMPOSSIBLE

INTERVENTION DU 30/10/2025 A 9H45
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
RÉGLAGE DES 2 OUVRANTS
REFIXATION CRÉMONE
RÉGLAGE DU FERME PORTE
ESSAI DE BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 30/10/25 à 18H14 M. R MARTINS BARROS
MJ LGESTION Email envoyé le 17/10/25 à 17H10 M. R MARTINS BARROS

BONJOUR, SUITE AU PASSAGE DE NOTRE TECHNICIEN CELUI-CI NOUS INFORME
NE PAS AVOIR D'ACCES AU BATIMENT (LE PORTILLON NE FONCTIONNE PAS)
POURRIEZ-VOUS REVENIR VERS NOUS A CE SUJET SVP ?



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5122662

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MIN102-Réparation porte hall	2	75,00	75,00
1,00	MIN103-Réglage ferme porte	2	15,00	15,00
TOTAL H.T.				90,00
T.V.A. a 10,00%				9,00
TOTAL T.T.C.En EURO				99,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation
N° 603/013378
du 04/09/2025

Adresse de facturation :

SOLINTER ACTIFS 1
SIRET : 814789392 00028
33 avenue Pierre Mendès-France
TSA 31431
75621 Paris CEDEX 13**Contact :** MARTINS BARROS Ricardo
Mail: ricardo.martinsbarros@cdc-habitat.fr**SAS SERVIMO BOURGOGNE****550 / 570 ROUTE DE TERNANT****01570 FEILLENES**Travaux à réaliser entre le 04/09/2025 et le 19/09/2025
Marché n°003265/T40/001 Référence 132/24/R06mail : compta@servimo.fr
Tél : 03 85 20 30 60

Révision Porte de HallNe se ferme pas correctement (gonds) /

Prestation Parties CommunesCLEMENT JANIN (0603-0120-B)
47 RUE CLEMENT JANIN BAT B
21000 DIJON

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0603-0120 CLEMENT JANIN RÉPARATION PORTE HALL (MIN102)	75,00	1,00 ENS	75,00	7,50
Dégondage des vantaux, mise en jeu, huilage, révision de la crémonne et re-gondage. Réglage de la gâche et du ferme-porte hydraulique. Vérification de l'étanchéité des joints, remplacement le cas échéant, Essais de bon fonctionnement. Délai d'intervention : sous 48H00. Réglage gonds et ferme-porte hydraulique				

0603-0120 CLEMENT JANIN RÉGLAGE FERME PORTE (MIN103)	15,00	1,00 U	15,00	1,50
Réglage du ferme-porte hydraulique, vérification du temps de fermeture totale avec enclenchement de la gâche, de la résistance de la porte....Essais de bon fonctionnement, mise en service. Délai d'intervention : sous 48H00.				

Virements Centralisés

Paiement 60 jours à date facture

Total HT	90,00 €
Total TVA 10,00 %	9,00 €
TOTAL TTC	99,00 €

SOLINTER ACTIFS 1 atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
MARTINS BARROS Ricardo

La facturation concernant cet engagement devra être adressée dans un délai de 18 mois suivant l'exécution des travaux et leur réception par CDC Habitat. Passé ce délai, la facture sera considérée prescrite et ne sera pas payée. La date contractuelle retenue est la date de réception de la facture.

La facture, libellée au nom de SOLINTER ACTIFS 1 devra être transmise par voie dématérialisée à factures@cdc-habitat.fr pour paiement. Cette dernière devra préciser le numéro de commande. Sans cette mention, elle sera retournée. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'attendre la réception du bon de facturation pour envoyer votre facture (la réception attestant de la réalisation effective des prestations commandées).**Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.**

(Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)

L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://echodiag-pra.cdc-habitat.fr>, le (les) D.T.A, D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.

Votre login de connexion est : 577585976. Le mot de passe est : CDCH@biTat0000.